CNCC

CADRE NATIONAL DE CONCERTATION POUR LE CHANGEMENT

COMMUNIQUÉ

(relatif à la relance de la Cour de justice de la CEDEAO adressée au ministre togolais de la Justice)

Le **Cadre National de Concertation pour le Changement (CNCC)** suit avec indignation les contorsions du régime RPT UNIR mises en œuvre pour justifier l'injustifiable. Il dénonce fermement le colloque organisé les 29 et 30 octobre 2026 à l'Université de Lomé, qu'il considère comme une manœuvre visant à discréditer la décision de la Cour de justice de la CEDEAO au nom d'une prétendue souveraineté nationale.

Le **CNCC** salue la relance officielle de la Cour de justice de la CEDEAO adressée au ministre togolais de la Justice concernant l'exécution de l'**arrêt ECW/CCJ/JUD/01/26**, qui constate la violation de l'article 23 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG), à la suite du changement constitutionnel de 2024.

Le **CNCC** exige l'exécution immédiate et intégrale de cet arrêt, condition essentielle au rétablissement de l'ordre démocratique au Togo.

Le **CNCC** demande solennellement au régime RPT-UNIR de cesser toute fuite en avant et de se conformer à la décision de la cour de justice de la CEDEAO. Il interpelle le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine afin qu'il se saisisse sans délai de la situation togolaise et mette en œuvre les mécanismes prévus par la CADEG pour rétablir l'ordre démocratique au Togo, conformément aux articles 24 et 25 de la CADEG.

Il exhorte la communauté internationale et les partenaires du Togo à soutenir fermement la justice communautaire et le peuple togolais dans sa lutte pour la fin de la dictature et pour l'instauration d'un état de droit et de la démocratie au Togo.

Enfin, le **CNCC** appelle les populations togolaises, l'opposition démocratique, la société civile, la diaspora et toutes les forces vives de la nation à rester vigilantes, mobilisées et déterminées jusqu'à l'avènement du changement démocratique.

« Debout pour la terre de nos aïeux : le droit a parlé, le peuple vaincra, la dictature tombera !».

Fait à Lomé, le 30 octobre 2026

Le **CNCC**